

Les premiers ministres ont applaudi au travail accompli depuis leur dernière réunion en vue de favoriser l'expansion du commerce prévue à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et ils se sont engagés de nouveau à s'efforcer d'établir de plus nombreux débouchés pour les produits des pays en voie de développement.

L'expansion économique des pays membres du Commonwealth tenait dans une large mesure, ont-ils signalé, aux prix obtenus pour les produits de base, surtout là où ces prix fléchissaient par rapport à ceux des produits ouvrés. Le bas niveau actuel des prix du cacao et de certains autres produits cause beaucoup de soucis aux producteurs. Le problème du prix des denrées dépasse le Commonwealth proprement dit et les premiers ministres ont exprimé l'avis qu'il faudrait renforcer les ententes commerciales internationales, au besoin, et ont signalé l'urgence de nouveaux accords de ce genre.

Les premiers ministres ont convenu qu'il était souhaitable d'explorer les moyens par lesquels on pourrait favoriser le commerce au sein du Commonwealth. Les gouvernements des pays du Commonwealth pourraient, par exemple, dans la planification de leur expansion économique, tenir compte de leurs projets respectifs. L'échange de renseignements à cet égard permettrait peut-être de mieux équilibrer la production aux exigences des pays du Commonwealth et, ainsi, d'accoltre le commerce entre ces pays.

Les premiers ministres ont donc convenu des mesures suivantes destinées à atteindre ces objectifs, tout en réaffirmant qu'ils appuyaient la négociation tarifaire Kennedy qui a lieu à Genève présentement, négociation qui ne nuira pas à la réalisation de ces objectifs.

Il a été convenu d'organiser des discussions entre fonctionnaires des pays du Commonwealth d'abord, avec le concours du secrétariat du Commonwealth, afin de pousser plus loin l'étude de ces questions et de préparer une prochaine réunion des ministres du Commerce du Commonwealth. Ces discussions formelles pourraient aussi porter tout spécialement sur les problèmes que posent certains produits d'intérêt particulier aux pays du Commonwealth afin de voir dans quelle mesure on pourrait coordonner la politique au sein du Commonwealth et adopter d'autres mesures appropriées, soit à l'intérieur du Commonwealth soit sur le plan international.

Il a de plus été convenu que les ministres ou fonctionnaires compétents des pays du Commonwealth devraient se réunir plus tard afin de voir comment la production et les projets prévus de chaque pays pourraient répondre aux besoins des autres pays membres.

Les ministres ont décidé de chercher, par l'entremise du Conseil des transports aériens du Commonwealth, des moyens de mieux faire comprendre les problèmes et besoins des pays membres dans le domaine du transport aérien.

En outre, le secrétariat du Commonwealth étudiera la possibilité de diffuser davantage, dans tout le Commonwealth, le résultat des travaux de recherche.

Fondation du Commonwealth

Lors de leur réunion en 1964, les premiers ministres ont étudié l'opportunité de créer une Fondation du Commonwealth chargée d'administrer un fonds dont l'objet serait de faciliter les échanges entre organisations à caractère professionnel, dans le Commonwealth; les fonctionnaires furent chargés de faire une étude approfondie de la proposition. Lors de la présente réunion, les premiers ministres ont approuvé le rapport des fonctionnaires ainsi qu'un mémoire d'entente sur l'établissement et le rôle de la Fondation, dont copie est annexée au présent communiqué.

Secrétariat du Commonwealth

Lors de leur réunion de 1964, les premiers ministres ont vu, dans un Secrétariat du Commonwealth, un symbole visible de l'esprit de collaboration qui anime le Commonwealth; ils ont donné instruction aux fonctionnaires de prévoir la meilleure formule dont on pourrait s'inspirer dans la création d'un secrétariat du Commonwealth. A leur présente réunion, les premiers ministres ont été saisis d'un rapport des fonctionnaires, qu'ils ont approuvé; un mémoire d'entente sur la création et le rôle du Secrétariat est annexé aux présentes. Comme on l'a déjà annoncé, les premiers ministres ont approuvé à l'unanimité la nomination de M. Arnold Smith comme premier secrétaire-général du Secrétariat.

MISSION DU COMMONWEALTH SUR LE VIETNAM

Directives

1. Pour permettre à la mission de s'attaquer à sa tâche intelligemment, il faut pouvoir s'entendre dans une large mesure sur les conditions requises pour mettre fin au conflit vietnamien d'une façon pacifique.

2. L'entente est déjà réalisée sur certains éléments de base:

a) il existe un risque inhérent que le conflit au Vietnam dégénère en guerre plus étendue.

b) c'est pourquoi il est fort douteux qu'on puisse parvenir bientôt à une solution définitive par des moyens militaires.